



J'ai travaillé sans être au courant de ma fin contrat

Par Yannick1615

Bonjour,

J'ai été prévenu de ma fin mission en intérim 3 jour après la date prévue.

Ma fin contrat en intérim était le 06/01/24 avec une souplesse jusqu'au 27 février et j'ai été le prévenu oralement le 08/02/2024 que enfin de compte mon contrat s'arrêtait le 5 février et j'ai donc travaillé c'est 3 jours sans contrat, que faire et quel sont les recours.

Merci.

Par solakhal12

Bonjour,

cela pourrait vous aider. vous pouvez demander une requalification de votre contrat de travail en CDI.

[https://www.lagbd.org/La_requalification_du_contrat_int%C3%A9rim_en_CDI_\(fr\)](https://www.lagbd.org/La_requalification_du_contrat_int%C3%A9rim_en_CDI_(fr))